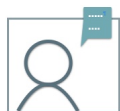




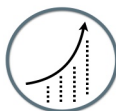
toute notre expertise à votre service

GERER LA COMPTABILITE DES ASSOCIATIONS DU SPECTACLE (CP FFP®)

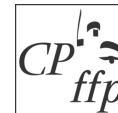
Certificat professionnel
70 heures - 2700 €



à distance



9 / 10 (12 avis)



Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

- Chargé/e de l'administration et de la gestion d'une association du spectacle vivant
- Salariés ou intermittents du spectacle qui souhaitent suivre ou réaliser la comptabilité d'une association
- Toute personne qui souhaite acquérir les bases de la comptabilité pour la réaliser, la suivre ou mieux discuter avec l'administrateur ou l'expert-comptable

PRE-REQUIS

Expérience d'un an minimum dans le secteur culturel (administratif, artistique, technique) ou titre de niveau IV. Bien que la formation s'adresse à des personnes qui ont peu ou pas de pratique de la comptabilité, des aptitudes aux missions administratives sont souhaitables.

OBJECTIFS

Permettre de renforcer son employabilité dans le secteur culturel, d'avancer en confiance dans ses fonctions, pour servir au mieux les intérêts de sa structure quant à la comptabilité, la gestion financière, la fiscalité et la trésorerie.

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 17/11/2022

Les écritures comptables

- Écritures simples de trésorerie et ventilation dans les comptes de charges et de produits
- Les écritures comptables de report à nouveau
- Les écritures comptables de salaires
- Les notes de frais (transport, mission, etc.)
- Les charges constatées d'avance
- Les produits constatés d'avance
- Les comptes spéciaux de la classe 8 (valorisation du bénévolat, mise à disposition gratuite de matériel ou de personnel)
- La comptabilité analytique (principes généraux, méthode de création des codes analytiques)
- Comptabilisation des fonds dédiés
- Comptabilisation des subventions d'investissement
- Les écritures comptables de T.V.A.
- Savoir remplir une déclaration simple de T.V.A.
- Écritures comptables d'emprunt bancaire
- Écritures comptables de placement financier

Le suivi

- L'état de rapprochement bancaire
- Inventaire des factures non réglées ou non encaissées en fin d'année et écritures comptables à passer
- Les dates de valeurs

Les amortissements

- Le principe des amortissements
- les calculs
- les enregistrements comptables

Les documents comptables

- Les comptes clients et fournisseurs
- Le plan comptable
- Le grand livre
- La balance comme outil de contrôle, document préparatoire au compte de résultat et au bilan et outil de gestion
- Le bilan : savoir reconstituer son premier bilan quand celui-ci n'a jamais été élaboré
- Le plan de trésorerie
- L'archivage des documents comptables

La fiscalité

- L'approche fiscale pour situer le régime fiscal des associations
- La règle des 4 P
- Les exonérations spécifiques
- La procédure de rescrit fiscal
- Les diverses impositions et leurs enjeux
- TVA : quelques principes
- Synthèse de la situation des associations de spectacle vivant et la fiscalité
- Les dispositions concernant le parrainage et le mécénat



Copyright CAGÉC©